

Économie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **37 (1991)**

Heft 30-31

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Accord entre SMH et VW.



swatch®

La SMH (Société Suisse de Microélectronique et d'Horlogerie) s'associe au groupe allemand Volkswagen pour produire d'ici 3 ou 4 ans une voiture écologique : la "Swatch-Volkswagen".

On n'y croyait plus, depuis le temps que l'on en parlait, de cette "swatchmobile". On en parlait, mais rien ne semblait se faire. Or, ce jeudi 7 juillet 1991, Nicolas Hayek prouvait que son idée d'une voiture "écologique" n'était pas si farfelue que cela, puisqu'il a su convaincre un géant de l'automobile et qu'il signait un accord avec Volkswagen. Après avoir été en pourparler avec plusieurs grands constructeurs européens, c'est donc avec Volkswagen que sera étudiée, dans un premier temps, la faisabilité d'une telle voiture, puis sera lancée la construction, si tout va bien. La Swatch-Volkswagen sera un petit véhicule de deux places, fabriqué dans un nouveau matériau "miracle" (on en ignore tout encore), qui ne pèsera pas plus de 500 kilos, roulera à l'électricité, et devrait permettre de rouler 200 kilomètres sans recharger les batteries, qu'il suffira de brancher sur le secteur, chez soi ou dans la rue. Grande différence avec les voitures électriques existant déjà, sa rapidité : voiture de ville, elle devra être capable d'avoir une vitesse de

pointe de 100 km/h. De plus, la production faite en alliance avec un grand groupe industriel devrait permettre de concevoir une production automatisée : réduction des coûts de fabrication, vente à bon marché pour faire de cette petite voiture révolutionnaire un moyen de locomotion populaire. Dans l'aventure, la SMH et Volkswagen investissent chacun 7 millions de frs.s. dans le capital de départ. Ils ont fondé une société mixte, basée en Suisse, qui emploiera quelque 40 personnes venues de Suisse et d'Allemagne. Qu'apporte SMH à Volkswagen ? Avec sa célèbre Swatch, la SMH vend plus qu'une montre. Elle possède en effet une image positive dans le monde entier. Sans oublier, argument décisif pour Volkswagen, un savoir-faire précieux dans le domaine des composants électroniques. Or, pour concevoir et réaliser une voiture électrique, ce savoir-faire est nécessaire. Le nouveau pari de Nicolas Hayek : prouver que si l'on peut assembler à bon compte en Europe une montre telle que la Swatch, malgré des coûts salariaux élevés, on peut faire la même chose avec une voiture. Dont acte.

Une usine de la SMH sur la corde raide : EM Microelectronic-Marin licencie

Dix-neuf employés de l'entreprise EM Microelectronic SA de Marin, appartenant au groupe SMH de Nicolas Hayek, ont été licenciés à la fin juin. Au début du mois, plus de la moitié des 330 ouvriers de l'entreprise avaient été mis au chômage partiel (20% en moyenne). Par ailleurs, en mai, la restructuration de l'un des départements de l'usine avait déjà été suivie de deux licenciements. Ces mesures ont été prises en raison de la baisse du volume des commandes adressées à EM-Microelectronic, une entreprise de pointe du groupe SMH, spécialisée dans la fabrication de "puces" électroniques. "C'est la part non horlogère de notre production qui a surtout marqué le pas", commente Mougahed Darwish, directeur de l'entreprise. Si la situation ne s'améliore pas avant quelques mois, une vingtaine de personnes pourraient être mises au "chômage partiel à 100%" dès le début du mois de septembre. La FTMH a d'ores et déjà entamé des négociations avec la direction de l'entreprise en vue du reclassement des employés touchés par ces mesures. ■

Brèves ...

■ **Feu vert** : la Commission Fédérale des banques a accordé des licences bancaires à deux institutions financières japonaises présentes sur le marché suisse. Dès l'automne, Yasuda Trust and Banking et Okasan Securities, installées à Zurich, seront donc transformées en banques. A ce moment-là, 21 des 42 institutions financières japonaises présentes sur le marché suisse

auront reçu leur licence bancaire depuis que les autorités suisses ont décidé de modifier la législation et d'accorder aux banques suisses et étrangères le même traitement.

■ **Nestlé** : au cours du premier semestre 91, le groupe Nestlé a réalisé un chiffre d'affaires de 23,2 milliards de frs.s., soit plus de 2 % que l'an passé à la même période. En volume, l'augmentation des ventes a été de 4,5%. Pour la fin de l'année, la firme veveysanne s'attend à une croissance relative du chiffre d'affaires plus accentuée encore ainsi qu'à une augmentation du bénéfice net.

■ **Oerlikon-Contraves** : Dans le cadre de la restructuration de son secteur militaire - depuis la mi-juillet son secteur a été divisé en 5 unités autonomes regroupés dans le groupe Oerlikon-Contraves -, 500 postes vont être supprimés et une grande partie de la production militaire sera transférée en Italie.

■ **Optimisme de rigueur** : l'expansion économique que connaît la Suisse depuis 1982 devrait décélérer en 1991, puis reprendre en 1992, estime l'OCDE dans son rapport trimestriel de juillet. Selon l'organisation internationale, l'économie suisse devrait souffrir d'une accélération de la hausse des salaires et de la montée du chômage qui, stabilisé aux alentours de 0,6 % en 1990, a atteint 1,1 % en avril 1991.

■ **Record** : En une année, le taux d'inflation de la Ville de Zurich s'est inscrit à la fin juin à 7,4 %. C'est le plus haut niveau atteint depuis 1981.

■ **Contrat pour ABB** : la Communauté urbaine de Strasbourg a choisi de confier au groupe italo-suisse Soci-mi, à Milan (dans lequel Asea Brown Boveri est majoritaire), la construction du matériel roulant de son tramway. La mise en service du tram est prévue pour

septembre 1994. Le contrat, d'un montant global de 370 millions de ff., comprend la fourniture de 27 rames.

■ **Tornos Bechler en bourse** : Tornos Bechler SA, spécialisé dans la construction de tours automatiques, à Moutier, sera introduit en Bourse, à Zurich, dès cet automne. L'entreprise a réalisé en 1990 un chiffre d'affaires consolidé de quelque 201 millions de frs.s. et une marge brute d'auto-financement de 30 millions. La maison-mère de Moutier a dégagé un chiffre d'affaires de 165 millions et une marge brute de 28 millions de frs.s.

■ **Plus que trois** : depuis le 1er juillet 1991, les transactions officielles de titres cotés sont concentrés aux bourses de Zurich, Genève et Bâle. L'admission des titres à la cote est centralisée désormais par un seul organisme, l'Instance Suisse d'Admission.

Conseils

■
en partages d'héritages selon le droit suisse : inventaire, plan financier, contrat de partage d'héritage, procurations, impôts, droit des sociétés

■
Treuhand Sven Müller



Birkenrain 4
CH-8634
Hombrechtikon-Zürich

Grille de Petites Annonces réservée à nos Lecteurs.

Le Messenger Suisse offre un service intéressant, celui des Petites Annonces. Chaque abonné bénéficiera pendant toute l'année d'une réduction de 10% sur les annonces de particulier.

Nom/Prénom		
Adresse	Tél.	
Code postal	Ville	Pays

Mon texte

au-delà, la ligne supplémentaire : FF 40,-

Tarif	L'annonce	120 FF
	en gras +30 FF	FF
	Domiciliation +80 FF	FF
	Ligne supp. +40 FF	FF
	Remise	
	aux abonnés -10%	FF
	Prix de votre annonce	FF

Règlement libellé à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. :

chèque bancaire
 C.C.P.

Formulaire à envoyer à :
 Le Messenger Suisse
 10, rue des Messageries
 F-75010 Paris